

MAIRIE DE LABATUT

101 rue des Pyrénées 09700 LABATUT 05 61 60 34 07 mairie@labatut09.fr http://www.labatut09.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2025_022

SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025

Date de la convocation : 2 OCTOBRE 2025

Nombre de conseillers				
En	Présents	Votants		
exercice				
11	07	07		
Résultat du vote				
Pour	Contre	Abstention		
07	00	00		
Adoptée				

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LABATUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M Jean CRESPY, Maire.

Étaient présents: M Jean CRESPY, Mme Janine PERIDON-GONZALES, M Jean-Jacques BELBEZE, M Bernard DENOS, M Denis LEMOINE, M Alain PERROT, M Matthieu VIDOTTO

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : M Jean PEDOUSSAUD, Mme Aude CARTAILLAC, Mme Emilie CANCEL, Mme Bernadette PECCATTE,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : *Mme Janine PERIDON-GONZALEZ a été nommée secrétaire de la séance.*

_	_		_
$\boldsymbol{\cap}$	0	IC:	т.
w	о.		

Retrait de la délibération 2025_019 DM1

M le Maire informe le conseil municipal, lors du dernier conseil il a été pris la délibération suivante :

Décision modificative n°1:

- DI 2132 -525.60€
- DI 042 +525.60€

Car contrôle comptable automatisé (CCA) du SGC avait fait apparaître une anomalie sur notre budget. Après vérification, le SGC n'était pas en possession de la dernière version du budget communal. Sur cette version l'anomalie n'existe pas. Un simple renvoi du budget a donc solutionné le problème.

De ce fait la délibération 2025_019 DM1 doit donc être retirée.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le retrait de ladite délibération et mandate Monsieur Le Maire pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire	Secrétaire de séance
M Jean CRESPY	Mme Janine PERIDON-GONZALEZ
	Contract of the second

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 13 octobre 2025



MAIRIE DE LABATUT 101 rue des Pyrénées 09700 LABATUT 05 61 60 34 07 mairie@labatut09.fr http://www.labatut09.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES